

Circulaire 112

Commission et Groupes de Travail de CGLU
Barcelone, 29 août 2017

Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et
Droits Humains

Le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU examine le rôle des gouvernements locaux dans la promotion et la protection des droits humains

Une délégation de gouvernements locaux portera au Conseil
l'expérience et la voix des villes et territoires qui réalisent les
droits

Chers membres,

Au cours des dernières années, la **Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU** a joué un rôle actif pour défendre le rôle des gouvernements locaux dans la promotion, la protection et la garantie des droits humains, permettre leur reconnaissance par les Etats et les organisations internationales et faciliter leur action dans ce sens.

Ainsi, la Commission a-t-elle pris part, en 2014, à la rédaction du rapport du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur [le Rôle des administrations locales dans la promotion et la protection des droits de l'homme](#), qui a été présenté lors de la 30ème session du Conseil (2015). Les représentants politiques de la CISDPDH ont assisté à la présentation de ce rapport devant le Conseil et présenté [un positionnement commun](#).

Dans le prolongement de ces travaux, le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU organise un [Panel de haut niveau le 4 septembre prochain](#) au Palais des Nations, à Genève, afin d'identifier les moyens par lesquels les administrations locales peuvent « *promouvoir, protéger et respecter efficacement les Droits de l'Homme* » dans la perspective notamment de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Une délégation de gouvernements locaux de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains, présidée par Mauricio Valiente, Adjoint à la Maire de Madrid pour les Droits et la Mémoire Historique et David Payot, Adjoint au Syndic de Lausanne à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Quartiers, se rendra à Genève pour assister au panel. Ils porteront une déclaration commune au nom de CGLU afin de rappeler leur attachement aux droits humains et à leurs principes d'indivisibilité et d'universalité. Ils rappelleront ainsi le travail entrepris depuis une vingtaine d'années, par les villes du Réseau des Villes pour les Droits Humains pour concrétiser les droits dans leur action quotidienne au service des habitants de leurs territoires et avec eux, mais aussi en tant qu'acteurs de la

défense des droits et de la démocratie locale dans le monde. Cette déclaration énoncera aussi les conditions nécessaires à la mise en œuvre locale des droits, notamment une réelle décentralisation avec des ressources et des compétences, des finances publiques permettant un partage des richesses effectif et la participation active de la société civile. Enfin la [Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la ville](#) et la [Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la ville](#) seront proposés comme une référence.

De plus, à la suite de ce panel, la Commission co-organisera [l'événement parallèle](#) «*Envisager les Principes directeurs des Nations Unies sur les gouvernements locaux et les droits humains; Apprendre des villes pour les droits humains* » avec le Forum Indonésien pour le Développement (INFID), le Réseau Asiatique pour la Démocratie (ADN) et l'Institut Raoul Wallenberg.

L'ensemble de ces travaux sera restitué lors du [Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains de Gwangju](#).

Sincères salutations,

Le Secrétariat Mondial de CGLU

au nom de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains

Veillez cliquer sur les liens ci-dessous pour accéder aux documents suivants :

- Note conceptuelle [événement parallèle](#) (anglais)
- Résolution du Conseil « [Gouvernements locaux et droits humains](#) »
- Rapport du Conseil « [le Rôle des administrations locales dans la promotion et la protection des droits de l'homme](#) »
- « [Statement](#) » de CGLU sur le Rapport du Conseil
- [Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Ville](#)
- [Charte Européenne de Sauvegarde des Droits Humains dans la ville](#)
- [Principes directeurs de Gwangju pour des Villes pour les Droits Humains](#) (anglais)



Carrer Avinyó, 15
08002 Barcelona (Spain)
Tel. +34 933 428 750

Fax +34 933 428 760
info@uclg.org
www.uclg.org
